

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 80 (1992)

Heft: 6

Rubrik: Suisse actuelles

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Utopie 2000

Ou un programme de minorité pour la majorité oubliée

Grâce à quelques conseillères nationales, dont Christiane Brunner, notre pays a vu en commémoration du 14 juin 1991 ses institutions refondues par des femmes. FS vous propose de rêver à cette démocratie vivante instituée par et pour une majorité oubliée.



Le Conseil fédéral est dorénavant constitué de 14 femmes exerçant leur mandat à temps partiel et partageant les responsabilités de leur département avec une autre conseillère. Ainsi, fonctions politiques, vie familiale et affective sont conciliées et permettent de rester à l'écoute des gens. Les conseillères fédérales ont le temps de réfléchir et de se ressourcer sans devenir sujettes à l'infarcitus. Elles sont élues selon une répartition par catégorie d'âge et par représentation des différentes identités culturelles du pays.

Le Parlement, quant à lui, est représenté d'hommes et de femmes à part égale. Les candidates et les candidats sont présentés en duo sur les listes électorales. Ils sont élus selon leur pouvoir imaginaire, leur mobilité d'esprit et leur capacité à se remettre en cause. Finie la claustration des idées partisans et des ordres du jour rigides. «*Rappelons qu'à une certaine*

époque on avait pas encore découvert l'écoute, ce qui avait pour effet que les séances se déroulaient dans le plus grand chaos et que personne n'était écouté lorsqu'il prenait la parole.» Le Parlement est le berceau de l'imagination du pays, l'originalité ayant priorité sur les rituels (en réalité, un retour à d'anciens rituels respectant les cycles de la nature). Chaque session apporte de nouvelles formes de discussions joyeuses et inventives. Les interventions sont concises et porteuses d'idées, dans une langue que tout le monde comprend. «*Autrefois, les parlementaires s'exprimaient dans une langue dite «langue de bois», sorte de patois tribal d'essence mas-*

culine, qui avait pour effet de plonger l'auditoire dans une grande torpeur.»

Un conseil de sept sages femmes a été constitué, contrôlant l'enfantement des lois et leur conformité à l'évolution du progrès de la société. Elles veillent à ce qu'elles soient appliquées dans l'intérêt général. Le droit est devenu un instrument démocratique. Sa compréhension est maintenant accessible à chacun et non comme autrefois «*dans un langage hermétique, incompréhensible pour la plupart des gens. On les culpabilisait de ne pas intégrer ce langage obscur, car nul n'était censé ignorer la*



loi.» Enfin, ces sept sages assurent «*l'équilibre fragile de l'harmonie entre les différentes forces*». Elles veillent aux besoins des minorités et des plus vulnérables de notre société. De manière générale, elles assurent «*l'harmonie globale de façon à ce qu'il existe autant d'ordre que nécessaire et autant de désordre que possible*».

Le programme proposé par Christiane Brunner et ses consœurs se penche aussi sur les valeurs fondamentales de notre société et sur nos critères de bien-être. Notre fondement social est basé maintenant sur la reconnaissance de la valeur de l'autre, sur le droit à la différence et sur les possibilités d'épanouissement pour chacun. Intuition,

harmonie, douceur, convivialité, humour, solidarité, etc. sont devenus des valeurs reconnues dans la vie sociale comme dans la vie professionnelle.

L'autonomie et la responsabilité personnelle dans le respect de la nature et le respect d'autrui sont développées dès la plus tendre enfance. Ainsi «*chaque personne remet en ordre le désordre qu'elle a créé et ne s'attend pas à ce qu'une autre personne le fasse à sa place.*»

Dans leur programme, les conseillères nationales s'interrogent aussi sur l'avenir de l'EFE (Espace féminin européen) sur le point d'être créé.

L'Europe sera fondée sur la richesse des différences et du pluralisme. Son avenir ne sera pas confisqué par des diplomates et des bureaucrates. Les étrangères et les étrangers enrichiront nos traditions locales, incitant à garder constamment un esprit d'ouverture. La culture sera à la portée de tous. Les enfants seront protégés dans leur intégrité;

ils seront considérés comme les biens les plus précieux, porteurs d'espoir pour le futur.

Hélas, vous l'avez compris, ce plan de gouvernement, où tout est réglé pour le bonheur de chacun, s'appelle encore Utopie. Il a été effectivement élaboré par un groupe de conseillères nationales pour commémorer le 14 juin 1991 et le succès de la grève des femmes.

Nous n'avons pu ici vous en donner que quelques extraits, mais le texte complet peut être obtenu auprès de Femmes suisses.

Extraits du texte
des conseillères nationales
Sylviane Klein

Recherche féministe: dix bougies

L'association suisse Femmes Féminisme Recherche (FFR) fête cette année ses dix ans d'existence. Elles a tenu son congrès à cette occasion les 9 et 10 mai à l'Université de Fribourg.

«**A**spects féministes de la recherche scientifique», tel fut le thème du congrès qui, pendant tout un week-end, a vu une centaine de femmes se presser dans les salles de cours de l'Université de Fribourg pour s'instruire, renforcer le réseau de la solidarité, puis, une fois la nuit tombée, faire la fête ensemble.

La section fribourgeoise, créée il y a six mois seulement, avait bien fait les choses. Décoration superbe de la salle, des fleurs

partout, des expositions d'artistes féminines, un concert classique d'œuvres de compositrices, un concert rock plus tard dans la soirée, bref les participantes ont pu évaluer, au cours de ces deux jours, ce que donnerait un monde 100% féminin!

Trois conférences traitaient de différents aspects de la recherche féministe, et des ateliers de travail permirent à un certain nombre de chercheuses de présenter leurs travaux. C'est sans doute sur le plan scientifique que le congrès fut le moins satisfai-

sant, du moins pour les chercheuses professionnelles: les exposés manquaient de substance et la recherche féministe telle qu'elle nous a été présentée m'est apparue un peu molle. Peut-être est-ce inévitable dans une association qui réunit des chercheuses de différentes disciplines, de différents niveaux professionnels, et aussi des femmes gravitant autour de l'Université mais ne faisant pas partie du «sérail».

Relève difficile

La jeune section fribourgeoise qui a si bien su organiser ce congrès est essentiellement (pour ne pas dire exclusivement) composée d'Alémaniques. Un problème décidément grave se pose pour les Romandes. Alors même que les Alémaniques deviennent de plus en plus dynamiques grâce à une relève assurée par la jeune génération entrée ces dernières années dans l'association, les Romandes, elles, s'essouffent. Le désintérêt des jeunes face à la cause féministe, d'une part, une certaine paresse des «anciennes» à former une relève, d'autre part, voilà en tout cas deux raisons qui font que la situation est aujourd'hui critique. Si les Romandes n'arrivent pas à y remédier, le fossé entre elles et les Alémaniques s'agrandira. Or nous savons bien en Romandie que lorsque les décisions se prennent à Berne, il vaut mieux que nous y allions aussi.

Martine Chaponnière



Une salle aux couleurs fuchsia avec un logo FFR en plumes!

(Photo Corinna Seith)

«Familienleben und Berufsarbeit»*

(pbs) – Livre de référence, signé de trois sociologues: deux femmes, un homme. Etude approfondie des interactions, pour les individus, entre leur vie familiale et leur vie professionnelle. Bien entendu, les problèmes des femmes y tiennent une place prépondérante, mais, et c'est nouveau, on y étudie aussi la question du point de vue des hommes et du point de vue des entreprises. L'incidence des problèmes familiaux sur le rendement du travail, des hommes comme des femmes, est un facteur économique important, d'où l'importance de faciliter la double existence des travailleurs comme des travailleuses.

La recherche, poursuivie à l'aide du Fonds national de la recherche scientifique, porte sur les pays d'Europe occidentale et les Etats-Unis.

La bibliographie comporte plusieurs centaines de titres, les publications citées ne remontent guère au-delà des années septante et sont en majorité américaines et allemandes.

Il est intéressant de relever que le livre qui a été le premier, ou l'un des premiers, à étudier de façon scientifique la relation famille-profession pour les femmes, qui a paru en 1957 et a été dès lors traduit et réimprimé de nombreuses fois, *Women's Two*

Roles, n'est plus mentionné dans les bibliographies, alors qu'on n'a guère avancé dans la solution du problème.

En revanche, les conclusions de la présente étude font une série de suggestions utiles pour l'amélioration de la politique familiale en Suisse. Un exemple montre d'ailleurs que les choses, malgré tout, évoluent, si lentement que ce soit: c'est l'idée du bonus éducatif qu'on trouve parmi ces conclusions et dont FS a parlé dans son précédent numéro.

*François Höpflinger, Marie Charles, Annelies Debrunner. Ed. Seismo, Postfach 313, 8028 Zurich.

Egalité

Week-end faste

(pbs) - Bien que deux mois, ou presque, aient déjà passé, rappelons les événements des 25 et 26 avril, qui a été un week-end faste pour les femmes:

- le samedi, Monika Weber, conseillère aux Etats et directrice pour les questions économiques et des consommateurs à la Migros, est élue par acclamation présidente de son parti, l'Alliance des indépendants;

- le dimanche, jour des

Landsgemeinde des demi-cantons,

- à Nidwald, Ida Knobel est élue juge au tribunal cantonal et un pas en avant dans l'égalité est fait en ce que les femmes qui changent de nom en se mariant conserveront leurs droits de membres des corporations communales;

- à Obwald, Maria Küchler-Flury est élue membre du Conseil d'Etat;

- à Appenzel, Käthi Kander est élue membre du tribunal cantonal;

- ce même dimanche, à Schwyz, la conseillère d'Etat Margrit Weber-Röllin est réélue.

Bâle-Ville

Pratique assouplie

(pbs) - Le 1er mai est entrée en vigueur une nouvelle ordonnance cantonale qui assouplit la pratique relative à l'avortement. Dorénavant, des médecins FMH, quelle que soit

leur spécialité, et plus seulement les gynécologues, pourront juger si l'état de santé d'une femme justifie un avortement. En outre, les caisses maladie devront rembourser les frais d'expertise et éventuellement d'intervention, aussi en cas d'intervention ambulatoire.



La Faculté de médecine met au concours le poste de

Professeur associé ou professeur assistant de biochimie

Le candidat doit être au bénéfice d'une formation approfondie dans les aspects théoriques et pratiques de la biologie moléculaire et du génie génétique. Son domaine de recherche devrait compléter tout en diversifiant, les thèmes de recherche déjà développés à l'Institut de biochimie, à savoir l'immunologie moléculaire. Il devrait pouvoir bénéficier de subsides du FNRS ou d'autres instances.

Les candidats sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae et leur dossier scientifique au Professeur J.-J. Livio, Doyen de la Faculté de médecine, Bugnon 9, CH - 1005 Lausanne, jusqu'au 30 septembre 1992. Le cahier des charges peut être obtenu à la même adresse.

Soucieuse de promouvoir l'accès des femmes à la carrière académique, l'Université encourage les candidatures féminines.



L'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne

met au concours un poste à temps partiel (max. 0,6) de

professeur assistant de projet et théorie de l'architecture

(spécificités éventuelles: enseignement de base, construction, C.A.O., théorie et histoire).

Sa tâche principale sera l'enseignement du projet (atelier) et son accompagnement par un cours de théorie de l'architecture.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

Délai d'inscription: juillet 1992.

Entrée en fonctions: automne 1992 ou à convenir.

Les personnes intéressées voudront bien demander le formulaire de candidature au **Secrétariat général de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, CE-Ecublens, CH-1015 Lausanne/Suisse.**



La Faculté des sciences ouvre une inscription pour la pourvue d'un poste de

professeur ordinaire de géologie

à l'Institut de géologie et paléontologie

Entrée en fonction: 1er septembre 1994.

Le titulaire enseignera la sédimentologie ainsi que l'histoire de la Terre et de l'environnement global. Il assumera la responsabilité des laboratoires de sédimentologie et de microscopie électronique de l'Institut. La préférence sera donnée à un candidat intéressé à conduire des recherches renforçant les orientations actuelles de l'Institut.

Renseignements: prof. H. Masson, directeur de l'Institut de géologie et paléontologie, 021/692 48 74, fax 021/7692 48 99.

Les candidatures (curriculum vitae, liste des publications, tirés-à-part des 5 publications les plus significatives, projets de recherche et références) seront adressées jusqu'au **30 septembre 1992** au Doyen de la Faculté des sciences, Collège propédeutique, CH - 1015 Lausanne.

Soucieuse de promouvoir l'accès des femmes à la carrière académique, l'Université encourage les candidatures féminines.